



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

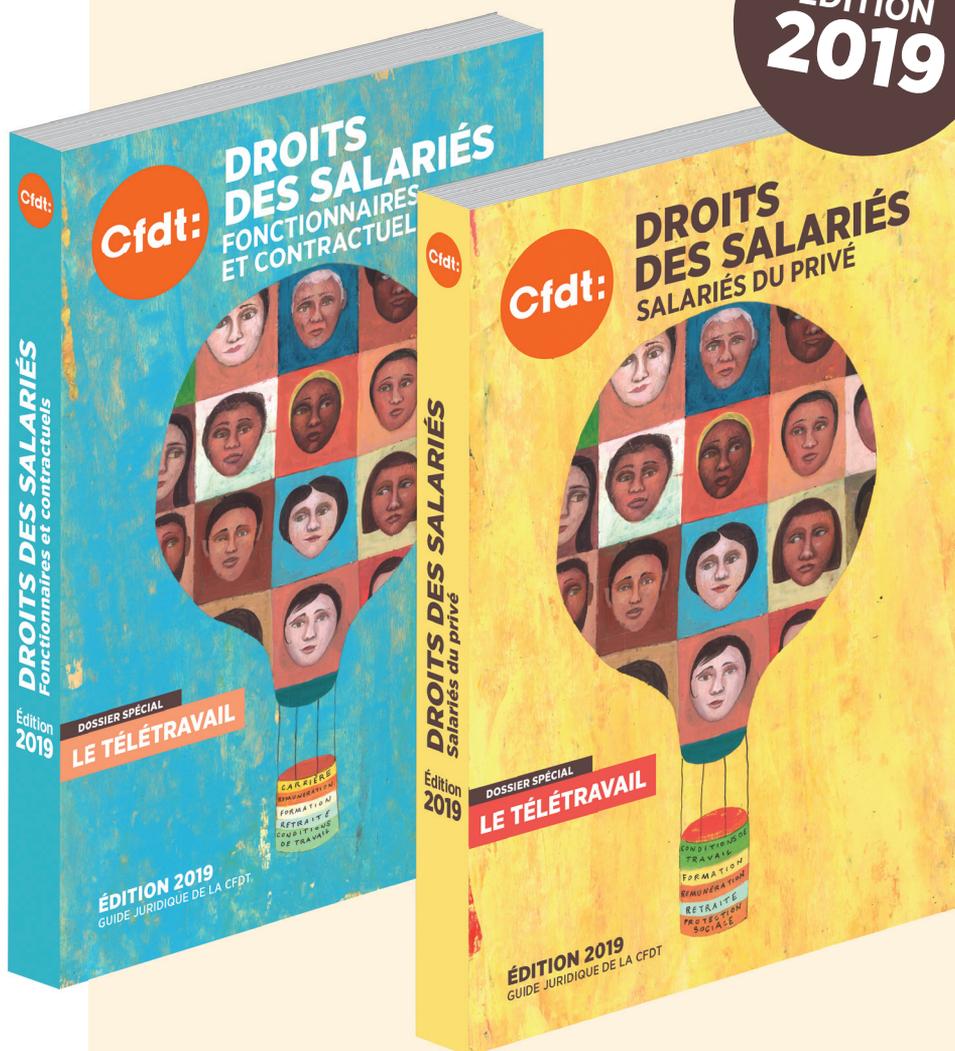
DROITS DES SALARIÉS

DOSSIER SPÉCIAL

Télétravail : les nouvelles règles

NOUVELLE
ÉDITION
2019

GUIDES JURIDIQUES
DE LA CFDT
ÉDITION 2019



DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

en pré-commande auprès de votre Union régionale
interprofessionnelle ou Union départementale CFDT !

CFDT.FR



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

GUIDES JURIDIQUES ÉDITION 2019

TOUS LES JOURS, LE DROIT ÉVOLUE.
**Il est nécessaire de pouvoir proposer
une aide concrète et efficace aux salariés :**
**POUR ÊTRE RESPECTÉ
ET FAIRE RESPECTER SES DROITS !**

- Des ouvrages de référence indispensables pour aider les salariés au quotidien.
- Une mine d'informations pour animer vos permanences syndicales et répondre aux questions des salariés, des fonctionnaires et contractuels.
- Des outils de contact très utiles pour aller au devant des salariés, des fonctionnaires et contractuels.

**GUIDES JURIDIQUES
DE LA CFDT
ÉDITION 2019**

DOSSIER SPÉCIAL

Télétravail : les nouvelles règles

Pour les salariés qui l'ont adopté, le télétravail présente de nombreux avantages : moins de temps de transport, moins de fatigue et de stress, une capacité de concentration plus importante.

Il participe par ailleurs d'une plus grande liberté et autonomie, permettant de concilier plus aisément les temps de vie professionnelle et personnelle. En somme, le télétravail contribue à une meilleure qualité de vie au travail.

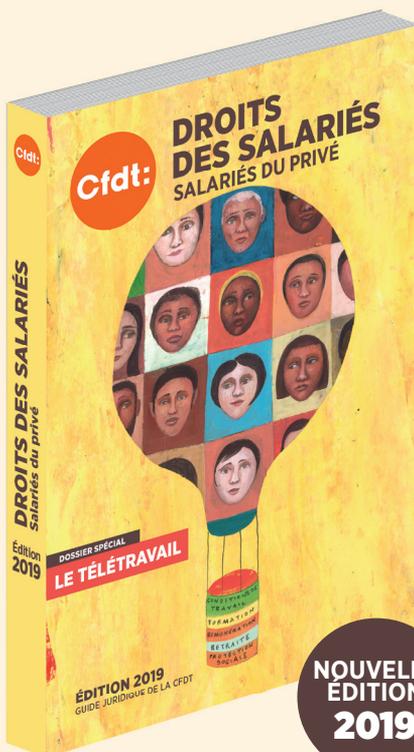
Il présente également un intérêt pour les entreprises : plus d'engagement des salariés, de souplesse dans la gestion des temps, gain de productivité, amélioration de la qualité du travail, attractivité de l'entreprise.

Le télétravail peut cependant présenter certains risques : isolement du salarié, mais aussi augmentation de son temps de travail, difficultés à se « déconnecter » et finalement « empiètement » de son activité professionnelle sur sa vie personnelle. **C'est pourquoi ce dispositif doit être encadré.**

L'ordonnance du 22 septembre 2017 est venue sécuriser et assouplir les modalités de recours au télétravail, afin d'en faire une modalité « normale » de l'organisation du travail, accessible à presque tous.

Si les nouvelles règles privilégient un cadre collectif, via la négociation d'un accord d'entreprise ou l'élaboration d'une charte par l'employeur, elles permettent aussi de recourir au télétravail par simple accord entre les parties. Une modalité moins protectrice pour le salarié.

Pour la CFDT, les partenaires sociaux ne doivent donc pas hésiter à s'emparer de ce sujet qui fait partie intégrante de la qualité de vie au travail. Ce dossier spécial vous informe donc sur les nouvelles règles du télétravail, propose des conseils pratiques et met l'accent sur les points de vigilance à connaître.

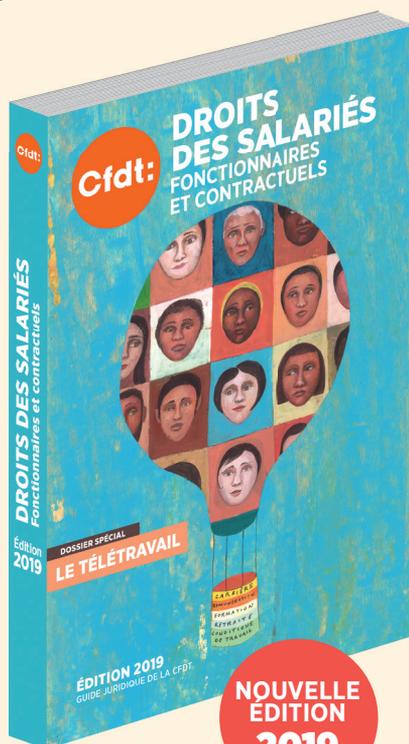


DROITS DES SALARIÉS Salariés du privé

- Contrats de travail
- Durée du travail
- Salaires
- Congés
- Formation
- Rupture de contrat
- Chômage
- RSA
- Assurance-maladie
- Prestations sociales
- Retraite...

Format 11x16,5cm/368 pages

NOUVELLE
ÉDITION
2019

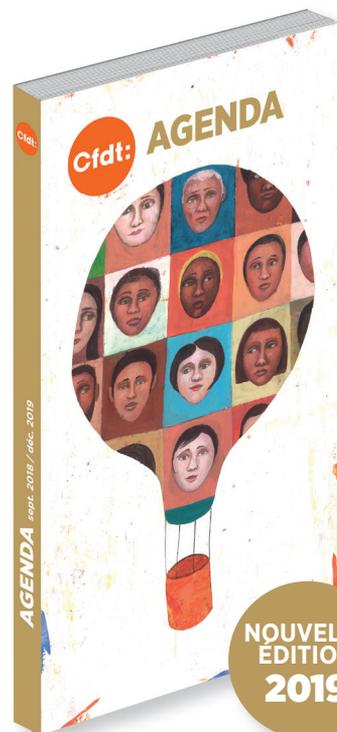


DROITS DES SALARIÉS Fonctionnaires et contractuels

- Statut
- Carrière
- Mobilité
- Contrats de droit public
- Rémunération
- Licenciement et chômage des contractuels
- Durée du travail
- Conditions de travail
- Dialogue social
- Retraite...

Format 11x16,5cm/336 pages

NOUVELLE
ÉDITION
2019



NOUVELLE
ÉDITION
2019

AGENDA de septembre 2018 à décembre 2019

Parce que certains grands rendez-vous syndicaux ne peuvent être manqués... L'agenda est un outil indispensable pour gérer son planning. Pratique et plein d'infos. À commander sans tarder!

Format 9x16,3 cm.
Répertoire amovible fourni avec chaque agenda.

**Commandez
dès maintenant
vos guides et agendas,
et découvrez les outils
de promotion**

au dos de ce document

LA BOÎTE À OUTILS

Retrouvez l'ensemble des outils de promotion en ligne sur cfdt.fr dans la rubrique « Outils / Guides »



Affiche

Pour animer vos panneaux syndicaux.

Format A3
soit 27,9x42cm.



Pubs

Pour les publications ou sur le lieu de travail, à destination des salariés. Pour les journaux syndicaux, à destination des militants.

Formats A4, A5 et 10,5x29,7 cm.

Flyer

Pour développer les ventes des guides 2019, mais aussi pour amener les salariés vers la CFDT. Un premier pas vers l'adhésion.

Format A5 soit 14,8x21 cm.

... et aussi ce document de pré-vente!



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

BON DE PRÉ-COMMANDE

À ENVOYER DÈS MAINTENANT À VOTRE URI OU UD CFDT

Ce bulletin de pré-commande permet de prévoir le tirage global et d'avoir pour tous le meilleur service. Pour connaître le prix de vente des guides et agendas 2019, contactez votre Uri ou votre UD.

Coordonnées et contact

Nom de la structure	_____
Adresse	_____
Code postal	_____
Ville	_____
Personne à contacter	_____
Téléphone	_____
Email	_____@_____
Fax	_____

Fait le _____ / _____ / _____

Nom et signature _____

Estimation de pré-commande

DROITS DES SALARIÉS 2019 **Salariés du privé**

Nb. d'exemplaires: _____

DROITS DES SALARIÉS 2019 **Fonctionnaires et contractuels**

Nb. d'exemplaires: _____

AGENDA **septembre 2018/décembre 2019**

Nb. d'exemplaires: _____